

La baisse du prix de l'eau est insuffisante !

Il nous faut remercier l'**A.C.E.R. (Association des Consommateurs d'Eau du Rhône**, qui travaille depuis 10 ans sur ce dossier) pour avoir obtenu cette baisse. Ils ont effectué un travail de titan pour étudier toutes les clauses du contrat qui avait été mal négocié en 1986 (le Préfet du Rhône et la Chambre Régionale des Comptes l'avaient déjà signalé, mais sans succès !).

Cette action a été rendue possible par l'obligation du Grand Lyon de demander l'avis de la CCSPL (Commission Consultative des Services Publics Locaux), dont l'ACER et CANOL font partie.

La CCSPL, guidée par ACER, réclamait une baisse de 0,92 € par m3 et l'équité entre les consommateurs (les services du Grand Lyon, qui consomment 12 millions de m3, paient l'eau 35 fois moins cher que les autres consommateurs !). Elle n'a obtenu que 0,285 € sans que lui soit communiqués les éléments justifiant cette baisse.

L'affaire ne devrait pas en rester là !